

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université
Domaine(s) ministériel(s) : Arts, lettres, langues

PLUS D'INFOS

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale
- * Enseignement à distance

Formation à distance : Obligatoire

PRÉSENTATION

Il s'agit d'une formation diplômante en didactique du français enseigné comme langue étrangère.

Cette formation est dispensée à distance et permet l'obtention (les activités et les enseignements étant communs) :

- * soit d'une attestation de parcours FLE de Licence pour les personnes déjà titulaires d'une Licence de lettres modernes ou de lettres classiques, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de sciences du langage ou de sciences de l'éducation.
- * soit d'un Diplôme d'Université en FLE (DUFLE) pour les personnes titulaires d'une Licence autre que lettres modernes, lettres classiques, langues vivantes LLCE, LEA ou sciences du langage ou de l'éducation ou pour celles titulaires d'un DEUG ou d'un diplôme équivalent et/ou possédant une expérience professionnelle (après examen et validation des dossiers de candidature par la commission de recrutement).

Elle a une vocation professionnelle : préparer aux carrières d'enseignant ou animateur dans le domaine de l'enseignement du français enseigné comme langue étrangère : enseignement du FLE en France (entreprises privées, enseignement aux migrants, mouvements associatifs) ou à l'étranger dans les structures françaises (lycées, écoles, Alliances françaises, Centres et Instituts Culturels, Mission laïque ...) ou dans des structures privées (enseignement primaire ou secondaire, lectorat d'Université, écoles de langue, service de formation continue des entreprises).

Autres formations proposées par la filière Didactique des langues :

- * Parcours de Licence en français langue étrangère
- * [Master Didactique des langues](#)

OBJECTIFS

La formation permet de préparer aux carrières d'enseignant ou d'animateur dans le domaine de l'enseignement du français enseigné comme langue étrangère : enseignement du FLE en France (entreprises privées, enseignement aux migrants, mouvements associatifs) ou à l'étranger dans les structures françaises (lycées, écoles, Alliances françaises, Centres et Instituts Culturels, Mission laïque...) ou dans des structures privées (enseignement primaire ou secondaire, lectorat d'Université, écoles de langue, service de formation continue des entreprises).

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Selon la situation des candidats, leurs attentes et leur expérience professionnelle, cette formation peut :

- * apporter un complément de formation (inscriptible, après accord, dans un cursus universitaire étranger)
- * constituer une formation nouvelle

LES + DE LA FORMATION

Flexibilité

Cette formation vous fait profiter de toute la souplesse liée à la formation à distance :

- * possibilité d'effectuer la formation **en 1 an ou en 2 ans** à son rythme, selon les contraintes géographiques et temporelles liées à la situation personnelle ;
- * assistance par tuteurs, facilitant les liaisons verticales (avec les enseignants) et horizontales (entre étudiants).

Communication

Être étudiant à distance nécessite une grande capacité à travailler en autonomie. Vous n'êtes pas seul pour autant puisque vous pouvez contacter vos enseignants qui vous guideront tout au long de votre parcours.

L'équipe pédagogique participe tout au long de l'année aux échanges sur la plateforme et reste joignable à tout moment.

Vous disposez de différents outils pour communiquer avec vos enseignants et les étudiants de votre promotion :

- * la messagerie électronique de l'Université : Webmail
- * la plateforme d'enseignement : forum, conversation chat
- * les visioconférences

[Contactez-nous](#)

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'organise autour de trois modules obligatoires :

- * Didactique 1 : Une histoire des méthodologies d'enseignement des langues, vue de France

- * Didactique 2 : Concevoir un cours de FLE ; contenus et démarches
- * Apprentissage théorique et pratique d'une langue inconnue et élaboration d'un dossier d'apprentissage. (*Ce cours de langue sera suivi sur le lieu d'apprentissage de l'étudiant, après accord de l'enseignante coordonnatrice*).

... et d'un module obligatoire à choisir en fonction de la formation antérieure :

- * Destiné aux étudiants titulaires d'une licence de Lettres modernes ou de Sciences du langage :

Culture et civilisation dans l'enseignement d'une langue étrangère.

- * Pour les autres étudiants :

Langue française pour le FLE.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Modalités d'évaluation : le contrôle des connaissances est organisé en devoirs à la maison (contrôle continu) et en épreuves sur table (examen final).

Modalités des examens finaux : les examens (session mai, rattrapage juin) sont organisés sur deux jours selon le calendrier des examens de l'Université et ont lieu **obligatoirement sur le campus de l'Université du Mans**.

☛ [Contrôle des connaissances DUFLE](#)

☛ [Modalités générales de contrôle des connaissances](#)

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour présenter votre candidature au DUFLE, vous devez remplir au moins un des critères ci-dessous :

- * **Être titulaire d'une Licence** (autre que de Lettres Modernes, de Lettres classiques, de Sciences du langage, de Langues vivantes LLCE, de LEA ou de Sciences de l'éducation).
- * Sous certaines conditions, **être titulaire d'un DEUG ou d'un niveau d'études équivalent**, et/ou possédant une expérience professionnelle.

L'admission au DUFLE se fait sur dossier et est prononcée par la Commission de recrutement qui se réunit chaque année en juin et en septembre pour examiner les dossiers de candidature.

Prérequis techniques

- * Avoir accès à un ordinateur avec une connexion internet (haut-débit fortement recommandé)
- * Bonnes connaissances de l'informatique

Comment s'inscrire ?

1. Effectuer votre candidature en ligne

Toute personne intéressée par la formation et respectant les conditions d'admission doit effectuer une candidature en ligne. Le dossier de candidature doit être impérativement retourné avant septembre 2020 au secrétariat Didactique des langues de l'UFR de Lettres.

[Candidatez en ligne](#)

Pièces à joindre au dossier :

- * Un CV retraçant le parcours de formation et les expériences professionnelles (y compris les stages), joindre les attestations
- * Une lettre de motivation
- * Photocopies des diplômes obtenus après le baccalauréat
- * Photocopies des relevés de notes obtenus après le baccalauréat

2. Envoyer votre dossier d'inscription administrative

Il faut d'abord constituer un dossier de candidature qui passera en commission, puis ce n'est qu'en cas d'avis favorable rendu par la commission que l'étudiant pourra procéder à son inscription administrative.

- * Vous n'avez pas d'interruption d'études depuis le baccalauréat, ou vous êtes étudiant étranger (non résidents en France, ou résidents en France avec visa étudiant) ou vous êtes salarié ne dépendant pas du code du travail français :

Remplir le dossier d'inscription administrative transmis par le Service Inscription.

Retourner ce dossier accompagné des pièces justificatives ainsi que du règlement des droits d'inscription au Service Inscription.

- * Vous avez interrompu vos études et/ou vous êtes salarié, en profession libérale, demandeur d'emploi ou vous êtes un particulier (inactif, femme/homme au foyer, retraité) : [Contacter le SFC pour une expertise de votre situation](#)

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Peuvent faire acte de candidature:

- * au **DUFLE** :

* les personnes titulaires d'une licence autre que lettres modernes ou de lettres classiques, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de sciences du langage ou de sciences de l'éducation.

* sous certaines conditions, les personnes titulaires d'un DEUG ou d'un niveau d'études équivalent, et/ou possédant une expérience professionnelle.

L'admission au DUFLE se fait sur dossier et est prononcée par la commission de recrutement.

- * au **parcours FLE de la licence** :

* les personnes **déjà titulaires d'une licence** de lettres modernes ou de lettres classiques ou de sciences du langage, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de sciences de l'éducation (il faut obligatoirement constituer un dossier de validation des acquis).

* l'inscription à cette formation à distance est réservée aux étudiants qui ne peuvent suivre régulièrement un enseignement en présentiel (joindre obligatoirement les justificatifs).

CONTACTS

Contact administratif

Département Didactique des Langues
secfle-let@univ-lemans.fr